

LE MOT DU MAIRE

Elu le 9 juin 2011 administrateur au conseil national des villes et villages fleuris sous le haut patronage du Ministère du Tourisme, je serai l'un des 7 administrateurs nationaux représentant les communes au sein de ce conseil national.

Notre mission est d'assurer la promotion et la défense du label touristique « villes fleuries ou villages fleuris » fédérant toutes les communes ayant souscrit à la charte de qualité label. Ce conseil national est le seul habilité à organiser et à promouvoir ; en liaison étroite avec les régions et les départements, le concours national des villes et villages fleuris.

Il a entre autre pour missions :

- D'établir la charte de qualité du label et de veiller au respect de cette charte, afin de garantir le niveau de qualité.
- De définir le règlement de concours qui s'impose aux régions, aux départements, aux communes et à leurs communautés.
- D'assurer la promotion touristique collective des villes et villages fleuris.
- D'animer le réseau des conseils régionaux et généraux chargés d'organiser le concours à leurs échelons territoriaux respectifs.

Cette élection, je la dois à mes collègues maires du département, de la région, à l'équipe qui m'entoure, au conseil municipal et à vous-même qui contribuaient jour après jour à faire de notre village, une commune dynamique et agréable.

Le 6 juillet, je serai à Paris au Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie pour une première réunion et je serai fier de représenter ma commune et ma région au sein de ce conseil.

La diffusion télévisée pendant 3 jours d'un reportage sur le commerce rural a permis à notre traiteur, boucher, charcutier de notre village de faire connaître Warmeriville, de promouvoir leur savoir-faire et de faire apprécier à l'ensemble des téléspectateurs, leurs produits maison.

J'adresse à Michel et Jean-Luc ANDRÉ toutes mes félicitations de la part du conseil municipal.

En cette période estivale, j'adresse à l'ensemble de la population de très bonnes et studieuses vacances.



Le Maire,

Patrice MOUSEL

BON CLAIR ET NET A TOUS et BONNES VACANCES

EXTRAIT PRÉFECTORAL
APPLIQUANT LES RESTRICTIONS
DES USAGES DE L'EAU



Usages interdits

- Le lavage des voitures hors installations professionnelles, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou techniques (bétonnière,...)
- L'arrosage des pelouses publiques et privées, des espaces sportifs (sauf en cas de manifestations, tournoi,...), ainsi que le nettoyage à grande eau des voies, trottoirs, terrasses et façades, hors besoins de chantiers et impératifs sanitaires (nettoyage d'écurie, de chenil, etc...), entre 11h et 18h,
- L'arrosage des potagers familiaux et des golfs entre 11h et 18h,
- Le remplissage des piscines (hors piscines publiques, piscines d'établissements recevant du public et piscines d'hôtels et hors remplissage pour les besoins du chantier des piscines privés en cours de construction) ; la mise à niveau reste autorisée,
- L'alimentation en eau des fontaines publiques en circuit ouvert,
- Le remplissage des plans d'eau.

Usages agricoles réglementés également (arrêté consultable dans son intégralité en Mairie).

Sanctions

Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté s'expose à la peine d'amende prévue à l'article R.216-9 du code de l'environnement

(Contravention de 5^{ème} classe : maximum 1500 € d'amende)

Cette sanction peut être accompagnée d'une mise en demeure de respecter le présent arrêté en application de l'article L.216-1 du code de l'environnement. Le non respect d'une mesure de mise en demeure expose le contrevenant à la suspension provisoire de son autorisation de prélèvement et constitue un délit prévu et réprimé par l'article L.216-10 du code de l'environnement (maximum 2 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende).

Il ne doit pas être fait obstacle à l'exercice des missions de contrôle confiées aux agents assermentés.

Infos diverses :

Horaires modifiés du secrétariat de mairie pendant les congés d'été : à compter du **lundi 11 juillet jusqu'au vendredi 26 août 2011 de 10H00 à 12H00 et de 15H00 à 17H00.**

Il n'y aura pas de permanence de **l'assistante sociale** en juillet, reprise les lundis 1^{er} et 29 août 2011 de 9H30 à 11H00 à la mairie.

Un grand remerciement aux 50 généreux donateurs lors de la **collecte de sang** qui s'est déroulée le samedi 7 mai 2011.

BON CLAIR ET NET A TOUS



Tableau d'honneur :

Toutes nos félicitations et encouragements sportifs à Monsieur **Vincent MICHAUX**, domicilié dans notre commune, grand champion du monde de savate (catégorie assaut des moins de 75 kg en septembre 2010).

Côté faune et flore :

Notre village va s'équiper de bornes canines en différents lieux : au square Harmel, à celui du Ménil et également dans la rue des remparts au niveau du cimetière.

Aux propriétaires de chiens, il est fortement recommandé de veiller à ce que les aboiements incessants de votre animal ne perturbent pas le voisinage.

Une nouvelle aire de détente au bord de la Suippe dans la rue du 8 mai 1945 a été créée par deux de nos employés communaux, Sonia et Francis et par un conseiller municipal Daniel RICHARD, félicitations pour leur travail accompli.

Notre village est fleuri, merci de respecter le travail effectué. Pensez à vos jardins et potagers.

Merci également de penser à désherber les trottoirs devant votre porte.

Le jury de la commission environnement du village et celui du canton passeront le **vendredi 8 juillet 2011** et celui du département passera en août.

Continuons à embellir notre village !

Quelques conseils :

En toute saison, merci de respecter les réglementations en vigueur (tontes, travaux bruyants de machine thermique, ...). Le farniente est pour tous.

Récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage des plantes et jardins.

Pour un arrosage efficace, pensez à griffer la terre des jardinières et des massifs pour briser la croûte.

N'oubliez pas de fournir de l'eau aux oiseaux pour leur bain.



Petit rappel :

Le **salon de la gastronomie** se tiendra les 10 et 11 septembre et la **brocante** se déroulera le dimanche 11 septembre 2011 (bulletin d'inscription orange joint en annexe).

Les 16, 17 et 18 septembre 2011 se déroulera la **3ème Montgolfiade en Champagne**.

15 ballons décolleront du stade municipal de Warmeriville à partir du vendredi soir. Des animations sont prévues les samedi et dimanche après-midi. Nous aurons encore besoin de logeur pour nos amis pilotes et de bénévoles pour l'organisation. Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter au 06.12.04.31.43.



Section des Jeunes Sapeurs Pompiers

Les JSP sont recrutés à partir de 12 ans.

La demande est faite par lettre de motivation manuscrite, adressée au sergent-chef Michel CURCI, responsable de section, au 9 impasse Ambroise Paré à Warmeriville.

La rentrée aura lieu le **vendredi 9 septembre 2011**. Les demandes doivent être recensées au plus tard pour le 31 juillet 2011.

Foyer Volume

Après une saison bien remplie, les vacances se profilent pour tous et toutes et nous devons déjà songer à l'organisation de la prochaine saison. Le nombre de participants pour certaines activités étant limité, les pré-inscriptions sont possibles dès maintenant auprès de notre secrétariat (03.26.03.08.61) ou sur notre site www.foyer-volume.fr

Les tarifs pour 2011/2012 seront communiqués mi-juillet. Malgré un équilibre financier toujours plus difficile à respecter, nous avons décidé de ne pas augmenter la cotisation d'adhésion à l'association.

Les inscriptions auront lieu les mercredi 7 septembre de 9h30 à 11h30 et de 16h00 à 18h30 et le samedi 10 septembre de 9h30 à 12h00. Toutefois, comme chaque année, tant qu'il reste de la place, nous accueillons de nouveaux adhérents de septembre à juin.

Certaines activités seront ensuite confirmées si le nombre de participants est suffisant.

Nos animatrices du groupe « atelier créatif » désirent prendre leur retraite à la fin de la saison. Si vous êtes intéressés pour reprendre et animer cette activité, veuillez contacter notre secrétariat.

Club du Temps Libre

Nous avons organisé récemment un petit voyage dans le vignoble avec visite d'une exploitation élevant des canards pour le foie gras. Ensuite, repas copieux suivi d'une promenade en petit train dans le village de Reuil, retour avec dégustation de champagne pour terminer la journée et visite d'une chocolaterie à Pierry. Trente personnes étaient présentes et très satisfaites d'avoir passé une agréable journée.

Comité des Fêtes

Comme d'habitude, vous étiez très nombreux pour le défilé du carnaval, joie et bonne humeur, de belles bagarres de confettis par ci et par là étaient présentes sur le parcours. Je voudrais rappeler aux parents d'être très vigilants avec leurs enfants car la fête aurait pu tourner au drame. Grâce à notre surveillance accrue (sachant que nous sommes peu nombreux au CDF, 8 environ pour gérer une foule entre 1000 et 1500 personnes) deux petits enfants ont échappés aux roues des tracteurs. Il faut savoir que les conducteurs ne voient pas ce qui se passent sur les côtés. Merci de votre compréhension.

Remerciements à Daniel, Francis, Hubert, Michel RICHARD, Jean-Michel LIESCH, James D'OLIVEIRA, Jean-Pierre HUBERT, Dominique URIOT, Nicolas, Bernadette LECOMTE, Marinette GENNES-SEAUX, Isabelle et Didier DAMME, Olivier GERARD, Agnès DESENEPART, Claude MENU, Yvon BOURSIER, Colette CARDON, coup de chapeau à Evelyne METENS pour la réalisation de son costume, boulangerie BIESMANS, entreprise CHAGNEAU, les figurants, les employés communaux, un grand merci à Florence & Co et les Candy Boots de Warmeriville.

BON CLAIR ET NET A TOUS

BON CLAIR ET NET A TOUS

